



Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}
Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}
Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 019 DU 08/04/2025
 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
 N° 09/AOND/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 04/02/2025
 POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)	
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
8. Mode de soumission Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne et hors ligne, Un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.	8. Mode de soumission Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.
13. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} contre récépissé, au plus tard le 14/04/2025 à 09heure locale revêtue de la mention suivante:	13. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} contre récépissé, au plus tard le 17/04/2025 à 11 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante:
14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 14/04/2025 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1 ^{er} dans la salle de la réunion de la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} .	14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 16/04/2025 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1 ^{er} dans la salle de la réunion de la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} .
15.1. Critères essentiels Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires:	15.1. Critères essentiels Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires: <ul style="list-style-type: none">La capacité financière d'un montant de 100 000 000 FCFA;
15.2. Critères éliminatoires Dossier administratif <ul style="list-style-type: none">Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis; Offre technique <ul style="list-style-type: none">Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;Absence de l'attestation de categorisation;	15.1. Critères éliminatoires Dossier administratif <ul style="list-style-type: none">Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;Non-production au-delà du délai de 48 h y compris la CDEC après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission), Offre technique <ul style="list-style-type: none">Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ; <p>Le reste sans changement</p>

NB : l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission est un critère éliminatoire mais la CDEC quant à elle peut être produite à 48h

Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires :

Offre technique

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
Absence de l'attestation de categorisation;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires :

Offre technique

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier Administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- 1) Quittance d'achat du DAO d'un montant de 100 000FCFA ;

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier Administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- 1) Quittance d'achat du DAO d'un montant de 170 000FCFA ;

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE



09 AVR 2025

Le Maire

Yann-Jean-Marie